

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 10 mai 2016, 19h30 – 21h35, Espace Dickens, Lausanne

### PROCÈS-VERBAL

Personnes présentes : 11 membres, 1 invité et 4 membres du Comité

Personnes excusées : 7 membres

Présidence : Dominique Roten

Procès-verbal : Armand Racine

### Ordre du jour

#### 1) Accueil

#### 2) Objets statutaires

- a) Adoption du PV de l'Assemblée générale ordinaire du 24 juin 2015
- b) Rapport d'activités de l'année 2015
- c) Comptes et bilan de l'exercice 2015
- d) Rapport des vérificateurs et adoption des comptes, décharge au Comité
- e) Budget 2016

#### 3) Elections

- a) Réélection : Armand Racine (sortant)
- b) Nouvelles élections : candidature(s) éventuelle(s)

#### 4) Stratégie 2016 – 2018 / Activités et projets pour 2016

#### 5) Echanges et discussion

#### 6) Divers

L'AG sera suivie d'un moment convivial, avec boissons et amuse-bouche.

### 1. Accueil

Dominique Roten, président de la Chambre, ouvre la séance à 19h40 en souhaitant la bienvenue aux membres et invités présents. Il nomme également les membres du comité, dont quatre sont présents, et cite les personnes qui ont pris la peine de s'excuser pour la présente AG.

Deux scrutateurs sont nommés pour l'AG (Claude Michaud, membre individuel, et Philippe Casse, invité).

Dominique Roten introduit l'ordre du jour qui sera consacré dans un premier temps aux objets statutaires et aux élections. Aucune nouvelle candidature au Comité n'ayant été présentée, le point 3b devient sans objet. Dans un deuxième temps, les perspectives et projets à venir seront présentés et discutés, dans le cadre de la mise à jour de la stratégie pour les années 2016-2018.

La Société Coopérative Romande d'Entrepreneurs sera présentée par Laure Bonnevie, membre fondatrice de la coopérative et membre individuelle d'APRÈS-VD.

Dans « échanges et discussions » l'on pourra aussi reprendre les thèmes abordés dans le cadre de la stratégie 2016-2018 et l'on réserve la possibilité, pour les nouveaux membres qui le souhaiteraient, de présenter leurs activités.

Autre élément de discussion: « unissons nos énergies par des partenariats pour augmenter notre impact sociétal » a été proposé par Claude Michaud avant la séance, et sera donc abordé sous ce point. Sous « divers », on traitera les éventuels sujets non annoncés.

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

## 2. Objets statutaires

### a. Adoption du PV de l'Assemblée générale ordinaire du 24 juin 2015

Le PV est adopté sans discussion. Les cinq abstentions sont celles de participants qui n'étaient pas présents lors de l'AG 2015.

### b. Rapport d'activités de l'année 2015

Le président présente l'année 2015 comme une année charnière pour la Chambre, ce que certains indicateurs tendent à confirmer.

Le projet Interreg ESSpace s'est terminé en 2015 par la rédaction des rapports finaux et les derniers paiements. Passablement d'efforts et de nombreuses heures de bénévolat ont donc encore été investis dans ce projet, laissant peu de temps pour d'autres activités. Plusieurs résultats ont été obtenus grâce à ce projet mené par quatre chambres de l'ESS (Genève, Vaud, Franche-Comté et Rhône-Alpes), dont un référentiel de l'ESS, une étude statistique et un site qui recense les membres des quatre chambres ([www.observatoire-esspace.eu](http://www.observatoire-esspace.eu)). Ce projet a aussi permis de renforcer les échanges entre les quatre chambres partenaires et leurs membres respectifs.

Grâce notamment au solde positif du projet Interreg, la Chambre a pu rembourser ses dettes et ramener le bilan dans les chiffres noirs. Le résultat légèrement positif de l'exercice 2015 laisse une petite marge de manœuvre pour le développement de nouveaux projets.

Par ailleurs, le Comité est désormais plus disponible. Il se sent sur un nouvel élan pour entamer de nouvelles activités, qui seront présentées en deuxième partie de l'AG.

Par ailleurs, 4 Midis de l'ESS ont été organisés en 2015. La Newsletter a été éditée sept fois dans l'année, envoyée par courriel à quelques 1600 adresses. Le site internet a été régulièrement mis à jour et complété avec les informations transmises par les membres.

### c. Comptes et bilan de l'exercice 2015

Grâce au solde positif du projet Interreg et à la maîtrise des charges de la Chambre, le bouclage de l'exercice 2015 fait apparaître un excédent de produits de CHF 5'350. Les dettes restantes ont pu être remboursées et l'exercice s'est achevé avec un socle de liquidités de CHF 12'663.

### d. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes, décharge au Comité

En l'absence des deux vérificateurs des comptes, Madame Laure Marcos, représentante de Pro Infirmis Vaud, donne lecture du rapport des vérificateurs qui recommandent à l'Assemblée d'approuver les comptes 2015 tels que présentés.

Il est noté que la date de signature du rapport des vérificateurs est erronée et devra être corrigée. Cela étant, les comptes 2015 et le Rapport d'activités 2015 sont approuvés à l'unanimité.

L'ensemble des membres présents, à l'exception des membres du Comité qui ne prennent pas part au vote, donnent décharge au Comité pour la gestion des comptes.

#### e. Budget 2016

Le budget établi pour l'année courante prévoit des cotisations pour un total d'environ CHF 6'000. Un ordinateur portable acquis pour le projet Interreg et dont la Chambre n'avait plus usage a été cédé au prix de CHF 913.

Les dépenses sont estimées à CHF 4'400. S'y ajoutent celles, de l'ordre de CHF 6'600, liées à un mandat attribué à Dominique Roten, chargé d'assurer le Guichet ESS (voir objet 4). Ce mandat, de CHF 550 par mois, court jusqu'au 30 juin et est reconductible tacitement par trimestre. Il a donc été budgété pour l'année. Etant donné que les demandes sont transmises de toute manière à Dominique, qui a les compétences pour y répondre, le Comité a estimé que ce faible taux d'activité est justifié.

Des dépenses uniques sont aussi prévues pour l'acquisition d'une part sociale de la Société Coopérative Romande d'Entrepreneurs (CHF 500) ainsi que pour le pilotage de l'introduction des critères ESS (CHF 2'000). Ces activités sont présentées plus en détail au point 4 de l'ordre du jour.

Les recettes ne suffisant pas à couvrir les dépenses, il faudra trouver des ressources nouvelles d'ici mi-2017. Effectuer une demande de financement pour le Guichet semble difficilement justifiable, dans la mesure où ce poste fait partie des frais de fonctionnement aux yeux des bailleurs de fonds. D'autres pistes seront explorées sur la base de nos discussions avec le monde politique, notamment dans le cadre de l'introduction des critères ESS.

### 3. Elections

*Démission.* Laura Venchiarutti-Tocmacov a décidé de se retirer du Comité pour des raisons d'ordre personnel. Elle ne pouvait être présente aujourd'hui. Le Comité regrette vivement son départ et tient à saluer son engagement, sa disponibilité, la généreuse mise à disposition de son vaste réseau et, bien sûr, la force et la conviction avec lesquelles elle défend les valeurs de l'ESS.

Le Comité se retrouve donc en sous effectif par rapport au minimum prévu par les statuts et veillera à ce que de nouveaux membres le rejoignent dans l'année à venir.

*Réélection.* Armand Racine (sortant) est réélu à l'unanimité pour un nouveau mandat au Comité. Armand se réjouit de continuer à travailler avec la Chambre et à contribuer au développement de l'ESS. Si cela représente toujours un défi de taille, comme il l'avait relevé à son arrivée il y a trois ans, la meilleure situation financière de la Chambre, les activités en cours de développement et la dynamique positive au Comité rendent ce défi d'autant plus passionnant.

Les *vérificateurs* n'ayant pas signalé leur désir de mettre fin à leur mandat, ils sont reconduits tacitement.

### 4. Stratégie 2016 – 2018 / Activités et projets pour cette année

Le Comité souhaite présenter quatre sujets. Les trois premiers constituent les principales activités pour les années à venir et sont complémentaires. Il ne s'agit pas de présenter des projets entièrement élaborés mais d'amorcer une réflexion sur la stratégie des prochaines années, à valider lors d'une AG exceptionnelle qui se tiendra en principe en automne 2016.

### *Guichet ESS*

Le Guichet ESS a déjà été mis en place, pour répondre aux nombreuses demandes de membres, d'organisations et de personnes intéressées à l'ESS. Il vise à fournir un service de conseils et d'orientation aux organisations souhaitant consulter l'ESS pour toutes les démarches liées à la création d'activités, financements, marketing et communication, assurances, etc. Un réseau d'organisations-ressources est en cours de constitution. Des informations détaillées sont accessibles sur le site internet de la Chambre.

### *Stratégie 2016 – 2018*

La stratégie 2016 – 2018 servira de guide pour l'action de la Chambre. La précédente stratégie [2011-2014] était construite sur la base des réflexions des membres lors de l'AG constitutive de 2009. Elle constitue donc une bonne base pour la continuation des activités de la Chambre. Un certain nombre des objectifs fixés ont pu être au moins en partie atteints, d'autres pas. Pour les deux années à venir, le Comité estime qu'il est nécessaire de concentrer nos efforts sur des priorités permettant de renforcer l'action de la Chambre envers ses membres, de consolider la notion d'ESS auprès du public et des décideurs politiques, ainsi que d'assurer une meilleure pérennité du financement de la Chambre.

### *Introduction de critères ESS*

L'objectif des critères est de consolider la notion d'ESS auprès du public et de mieux valoriser les activités des membres. Le besoin de renforcer l'ESS en lui donnant une définition plus précise que celle inscrite dans la Charte a été confirmé suite à nos dernières discussions avec le monde politique. Les critères devraient être simples, réalistes au vu de la situation des membres, compréhensibles, applicables et faciles à gérer. Pour ce faire, le Comité veut amorcer un processus intégratif sur quatre ans, impliquant des recherches de financements pour la mise en œuvre.

Le processus détaillé sera développé durant l'été, avec les premiers documents et démarches de recherche de fonds, et présenté lors de l'AG extraordinaire précitée.

Les quatre phases prévues à ce jour sont :

1. Développement de l'outil, avec plusieurs consultations des membres
2. Test de l'outil, avec ateliers d'échange de bonnes pratiques
3. Mise en œuvre transitoire, avec poursuite des ateliers
4. Evaluation et campagnes de communication participatives, permettant de mettre en avant les activités des membres.

### *Société Coopérative Romande d'Entrepreneurs*

Enfin, la Société Coopérative Romande d'Entrepreneurs, neonomia, a été créée formellement il y a dix jours après un processus d'une année. Le Comité d'APRÈS-VD en est membre fondateur comme la chambre genevoise, et occupe un siège au Conseil d'administration. Oxalis, coopérative d'entrepreneurs française de renom, a aussi accompagné le processus.

Les buts de neonomia sont de soutenir l'entrepreneuriat ESS romand, de promouvoir le travail en réseau et la mutualisation des expériences et d'assumer les responsabilités légales et sociales liées aux activités des coopérateurs-entrepreneurs.

La société comprend 13 membres fondateurs, dont 9 proviennent d'ESSAIM. Elle émane notamment de la volonté d'un noyau dur d'entrepreneurs-salariés d'ESSAIM de poursuivre l'aventure, au bénéfice d'une double mise en œuvre : créer de nouvelles normes pour l'économie et permettre aux entrepreneurs de gagner en stabilité grâce à leur statut de salarié de la coopérative disposant d'un back-office. L'entrepreneur touche un salaire de la coopérative, déterminé par un taux de prélèvement dégressif en fonction du chiffre d'affaires et diminué des charges sociales ainsi que des frais de fonctionnement.

Les domaines représentés comprennent le conseil en développement durable, l'écoconception et la mobilité, l'informatique, la communication, la vulgarisation scientifique ainsi que l'accompagnement

de projets. Il s'agit désormais de solidifier la structure en recrutant de nouveaux coopérateurs entrepreneurs et en proposant des prestations communes.

## 5. Echanges et discussion

La création de groupes de travail constitués de membres volontaires est proposée pour aborder des thèmes spécifiques de la stratégie et pour explorer les pistes possibles.

La constitution de partenariats avec des organisations proches pourrait aussi être envisagée en vue de mutualiser les ressources et d'augmenter l'impact des activités des chacun-e. En particulier, un resserrement des liens avec Bénévolat-Vaud pourrait entrer en considération. L'association Social Business Models va par ailleurs signer un partenariat avec APRÈS-BEJUNE et la Chambre valaisanne (en création) concernant la constitution d'un répertoire d'organisations et de personnes ressources. D'autres initiatives existent dans ce sens; des démarches proactives pourraient aider à les inclure dans le réseau de compétences.

Il est relevé qu'un événement festif constituerait un moyen simple et pas cher de resserrer les liens. Celui-ci pourrait être organisé en lien avec l'AG extraordinaire. Sophie Sciboz se propose de l'organiser, ainsi que de créer et gérer une page Facebook et Twitter de la Chambre.

Les offices de l'emploi tendent à réduire le nombre de prestataires de programmes d'insertion. Il semble dès lors peu opportun de vouloir explorer plus avant ce domaine, pour le moment du moins.

Concernant les critères, il faut absolument éviter de rigidifier trop les structures. Au contraire, il convient de laisser un marge d'amélioration et de prévoir un accompagnement des membres qui pour la plupart démarrent leurs activités et cherchent comment mettre en pratique les valeurs de l'ESS. Ces démarches prennent du temps et un refus frontal risque de décourager.

Il est noté que le caractère exclusif des critères peut susciter des inquiétudes chez certains membres. Il n'en demeure pas moins que la clarification de ce qu'est l'ESS – à travers la mise en place de critères plus précis que la Charte – contribue aussi au renforcement du mouvement, à la valorisation de ses membres et, finalement, à l'affirmation de l'utilité du rôle de la Chambre en tant que faîtière. La question de la fixation des seuils et de la marge de progression reste centrale. Le processus envisagé est voulu à la fois très intégratif et progressif, afin de garantir une bonne prise en considération des besoins, possibilités et contraintes des membres. Le Guichet ESS est aussi complémentaire à ce titre, puisqu'il constitue souvent une première étape dans l'accompagnement des organisations engagées dans une démarche ESS.

Une consultation des membres pourrait avoir lieu dès le début du processus, par ex. dans le cadre d'ateliers d'échange de bonnes pratiques, avant de développer les critères (processus bottom-up).

## 6. Divers

Le président informe qu'Actares (Actionariat pour une économie durable), membre qui propose des services de conseil et d'orientation aux actionnaires intéressés par une approche ESS, accorde aux membres de la Chambre une cotisation réduite à CHF 150 au lieu de CHF 500.

Sophie Sciboz annonce qu'elle a lancé une campagne de crowdfunding pour la production de son prochain disque.

La séance se termine à 21h35.

Lausanne, le 13 mai 2016 / AR et revu le 21 avril 2017 / YJ